

Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes

REPUBLIQUE DU BENIN

AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

(ARMP)



PROJET D'APPUI A LA GESTION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS ET A LA
GOUVERNANCE (PAGIPG)



AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE
DIFFERENTES COMMUNES DU BENIN AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES
2016 & 2017

(Financement PAGIPG)

RAPPORT D'AUDIT DE LA COMMUNE DE SAVE

VERSION DEFINITIVE

Juin 2020

Marché N°066/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

Document de travail	Dates
Projet de rapport provisoire (AC)	13/12/2019
Rapport provisoire	26/12/2019
X Rapport définitif	15/06/2020

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07 D12 (ancien N°2005-B-0040) - N°CNSS : 06300407 – IFU N°
3200800565618 Siègè : Immeuble BEC C/239 Zongo – 02 BP 1913 Cotonou _Tel/(00229) 21 30 54 22

TOGO : RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N° 092468 W - Siègè : 136 Quartier Keguè –
06 BP 60535 Lomé _ Tel/(00228) 22 61 03 99

FRANCE : 2 Route d'Auxerre, 10120 Saint André les Vergers TROYES
Email : bec@becsarl.com / bec_scp@yahoo.fr

Le SMQ du Cabinet BEC est certifié ISO 9001 : 2015 sous le n° 0099804

SOMMAIRE

I.	LETTRE INTRODUCTIVE.....	3
II.	OPINION MOTIVEE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLICS PASSES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 & 2017	5
III.	ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE	7
V.	CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION	11
5.1.	Exhaustivité des pièces demandées	11
5.2.	Appréciation de la qualité du Plan de Passation des Marchés Publics (PPM)	11
5.3.	Appréciation du respect des délais de passation	11
5.4.	Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés de gré à gré et les marchés en dessous du seuil de passation).....	12
5.5.	Appréciation des constats sur la revue de conformité	12
VI.	CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTREES PAR L'AC.....	22
VII.	CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE.....	22
VIII.	ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC.....	22
8.1.	Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes	22
8.2.	Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur	23
8.3.	Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes de	26
8.4.	Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés.....	27
8.5.	Appréciation de la performance liée à la revue de l'exécution	29
IX.	ANNEXES	31

I. LETTRE INTRODUCTIVE

A

**Monsieur le Président de l'Autorité de Régulation des
Marchés Publics (ARMP)**

08 BP : 0791 Tri Postal Tél : (229) 21 30 50 76

Cotonou (Rép. du Bénin)

Monsieur le Président,

En exécution de la mission qui nous a été assignée par contrat n° N°066/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20 février 2019, portant sur l'audit des marchés publics et des délégations de service public des différentes Communes du Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 & 2017 (lot 2), nous avons l'honneur de vous transmettre, conformément aux termes de référence, notre rapport d'audit de la commune de Savè.

Au cours de la mission, nous avons rencontré divers interlocuteurs intervenant dans le processus de passation et de contrôle des marchés publics au sein des autorités contractantes visitées (cf. liste en annexe 1). Nous les remercions pour leur disponibilité et leur franche collaboration tout au long de notre mission.

Notre démarche de vérification de la conformité des procédures de passation des marchés publics a été effectuée en conformité avec les exigences des termes de référence (TDR) ainsi qu'aux normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Au terme de notre mission sur la revue de conformité de passation des marchés publics et des délégations de service public, les résultats de nos travaux sont matérialisés par le présent rapport intégrant les commentaires de l'Autorité Contractante et ceux de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP). Les articulations essentielles dudit rapport portent sur les points suivants :

- i. Opinion motivée de l'auditeur sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service publics passés au titre des exercices budgétaires 2016 & 2017 ;
- ii. Présentation liminaire de l'échantillon d'audit de conformité ;
- iii. Présentation du diagnostic sur la mise en place, l'organisation, le fonctionnement des organes de passation au sein des Autorités Contractantes (AC) au titre de la période sous revue ;
- iv. Présentation des constats sur la vérification des procédures de passation des marchés en fonction des modes de passation ;
- v. Présentation des constats sur les plaintes enregistrées par l'AC ;
- vi. Présentation des constats sur l'état d'exécution financière ;
- vii. Analyse de la performance des AC ;
- viii. Annexes.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de notre parfaite collaboration.

Cotonou, le 15 juin 2020



Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert en passation des marchés
Expert-Comptable Diplômé

II. OPINION MOTIVEE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLICS PASSES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 & 2017

Nous avons procédé à l'audit de conformité des marchés publics et des délégations de service public de la Mairie de Savé pour les exercices budgétaires 2016 & 2017.

Le tableau ci-après nous renseigne sur la proportion des marchés audités rapportés à la population mère :

Gestion	Eléments	Volume	Valeur
2016	Marchés audités	12	280 480 918
	Marchés de la population mère	18	389 552 482
	%	67%	72%
2017	Marchés audités	17	252 481 938
	Marchés de la population mère	25	280 673 214
	%	68%	90%

Opinions

➤ Gestion budgétaire 2016

La revue de conformité des procédures de passation des marchés de la Mairie sur l'exercice budgétaire 2016, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve	Défavorable		
			REG/RSR	IRR	NUL	IMP
1	AOO	7	3	4	0	0
2	DC	5	5	0	0	0
Total général		12	8	4	0	0
%		100%	67%	33%		

Légende

REG Procédure régulière
 RSR Procédure régulière sous réserve de non-conformités
 IRR Procédure irrégulière
 NUL Marché nul

✓ Favorable

Compte tenu des conclusions ci-dessus mentionnées, nous estimons que la majorité des procédures a été conduite en conformité avec la réglementation en vigueur.

➤ **Gestion budgétaire 2017**

La revue de conformité des procédures de passation des marchés de la Mairie sur l'exercice budgétaire 2017, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve	Défavorable		
				IRR	NUL	IMP
1	AOO	7	4	3	0	0
2	DC	10	4	6	0	0
Total général		17	8	9	0	0
%		100%	47%	53%		

Légende

REG Procédure régulière
 RSR Procédure régulière sous réserve de non-conformités
 IRR Procédure irrégulière
 NUL Marché nul

✓ **Défavorable**

Compte tenu des conclusions ci-dessus mentionnées, nous estimons que la majorité des procédures n'a pas été conduite en conformité avec la réglementation en vigueur.

✓ **Fondements des opinions**

Nous avons conduit notre audit conformément aux Normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Nos responsabilités en vertu de ces normes et dispositions consistent à procéder à la vérification de la conformité des procédures de passation et à communiquer les anomalies, les inexactitudes et les irrégularités constatées dans notre rapport. Nous attestons que nous sommes indépendants de la Mairie de Savè conformément au Code d'éthique et de déontologie applicable à notre profession. Nous estimons que les éléments probants que nous avons collectés au cours de notre mission sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Cotonou, le 15 juin 2020



Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert en passation des marchés
Expert-Comptable Diplômé

III. ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE

Pour la constitution de l'échantillon devant servir de base à la revue de conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés passés par l'AC, nous avons demandé et obtenu l'ensemble des marchés passés. Ensuite, nous avons procédé à un rapprochement de cette liste à celle qui nous a été communiquée par la DNCMP. Ce rapprochement a permis d'obtenir une liste complète des marchés de l'AC. A cet effectif total, devraient s'ajouter éventuellement les marchés ayant fait l'objet de plainte obtenus auprès de l'ARMP. Dans le cas d'espèce, nous n'avons identifié aucun marché ayant fait l'objet de recours.

A partir de cette liste définitive et conformément aux critères d'échantillonnage (cf. Termes de Référence et rapport R1 d'échantillonnage élaboré par le consultant et validé par l'ARMP), l'échantillon des marchés à auditer se présente comme suit par mode de passation :

Tableau n°1 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par mode de passation

Gestion	Mode de passation	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	Appel d'Offres ouvert	335 256 490	12	241 117 110	7	72%	58%
	Demande de Cotation	54 295 992	6	39 363 808	5	72%	83%
	Total général	389 552 482	18	280 480 918	12	72%	67%
2017	Appel d'Offres Ouvert	191 902 652	7	191 902 652	7	100%	100%
	Demande de Cotation	88 770 562	18	60 579 286	10	68%	56%
	Total général	280 673 214	25	252 481 938	17	90%	68%

Tableau n°2 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par type de marchés

Gestion	Type de marché	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	Fournitures	21 420 983	4	17 348 983	3	81%	75%
	Prestations Intellectuelles	7 500 000	1	7 500 000	1	100%	100%
	Travaux	360 631 499	13	255 631 935	8	71%	62%
	Total général	389 552 482	18	280 480 918	12	72%	67%
2017	Fournitures	28 365 277	4	28 365 277	4	100%	100%
	Prestations Intellectuelles	18 717 462	9	8 305 186	3	44%	33%
	Travaux	233 590 475	12	215 811 475	10	92%	83%
	Total général	280 673 214	25	252 481 938	17	90%	68%

Commentaire :

Gestion 2016

L'application des critères d'échantillonnage recommandés par l'ARMP, a permis de retenir dans la population primaire, 67% en volume et 72% en valeur des marchés, pour l'audit de conformité.

Gestion 2017

L'application des critères d'échantillonnage recommandés par l'ARMP, a permis de retenir dans la population primaire, 68% en volume et 90% en valeur des marchés pour l'audit de conformité.

Le détail et les caractéristiques de l'échantillon retenu se présentent comme suit :

Tableau n°3 : Echantillon d'audit de conformité**➤ Gestion 2016**

N° d'ordre	Objet du marché	Mode	Type	Montant TTC
1	Fourniture de mobiliers scolaires au profit des écoles maternelles et primaires	AOO	F	5 084 000
2	Construction de hangars et toilettes au parking arrêt bus	DC	T	14 444 615
3	Travaux d'entretien périodique/ aménagement des ITR: axe Dangui-Igbodjé (lot 1)	AOO	T	52 158 250
4	Travaux d'entretien périodique/ aménagement des ITR: axe Dangui-Igbodjé (lot 2)	AOO	T	41 865 200
5	Acquisition de mobiliers de bureau au profit de la mairie	DC	F	6 588 983
6	Travaux de réalisation d'une AEV à Monka	AOO	T	112 872 400
7	Contrôle des travaux de réalisation de l'AEV Monka	AOO	PI	7 500 000
8	Fournitures de mobiliers au profit de la salle de réunion de Djaloumon et centre communal d'alphabétisation	DC	F	5 676 000
9	Travaux d'entretien courant des ITR par l'approche participative HIMO, exercice 2016 (lot1)	AOO	T	11 240 360
10	Travaux d'entretien courant des ITR par l'approche participative HIMO, exercice 2016 (lot2)	AOO	T	10 396 900
11	Entretien et maintenance des infrastructures scolaires	DC	T	4 043 210
12	Travaux de construction de dalots à Gobé et Tchintchin	DC	T	8 611 000
TOTAL				280 480 918

➤ **Gestion 2017**

N° d'ordre	Objet du marché	Mode	Type	Titulaire	Montant TTC
1	Constuction d'une AEV à Igbodja	AOO	T	CNC-BTP	69 581 000
2	Acquisition de pièces de rechanges pour FPMH au profit de la commune	DC	F	IIS	5 703 425
3	Contrôle des travaux de réalisation de l'AEV Igbodja	AOO	PI	DIGITA GROUP	6 356 000
4	Travaux d'installation d'une station de pompage solaire sur le réseau AEV	DC	T	AB WATERWAY	13 305 250
5	Réhabilitation de cinq toilettes publiques dans l'enceinte de la Mairie	DC	T	WJB-BTP	2 113 800
6	Réhabilitation du bureau du C/SPD dans l'enceinte de la Mairie	DC	T	WJB-BTP	2 527 800
7	Acquisition de matériels roulants à deux roues au profit des élus	AOO	F	ACHAK ET FILS	12 711 852
8	Travaux de construction d'un module de deux classes + BM à l'EPP d'Alafia	AOO	T	MALIZ SERVICES	12 708 875
9	Travaux de construction d'un module de deux classes + BM à l'EPP d'Igbodja	AOO	T	RAF BUILDING	13 138 875
10	Construction d'une Maternité CSA de Boni	AOO	T	ABEILLE SERVICES	26 661 280
11	Acquisition de matériels informatiques au profit de la mairie	DC	F	WELL BENOIT	5 000 000
12	Travaux de réhabilitation de quelques bureaux d'Arrondissement de la commune	DC	T	MENPAC	19 159 325
13	Travaux de construction d'un parking pour véhicules poids lourds dans l'arrondissement	AOO	T	ADIAC MULTI	50 744 770
14	Acquisition de mobiliers de bureaux (armoires de rangement) au profit de la	DC	F	OCAF-DEFI GROUP	4 950 000
15	Réfection de trois blocs de boutiques au marché central de Savè	DC	T	ATS MARIVA	5 870 500
16	Suivi et contrôle des travaux de construction d'une maternité au CSA de Boni	DC	PI	ADJE Thierry	1 271 186
17	Suivi et contrôle des travaux de réhabilitation du Bâtiment annexe de la	DC	PI	YAYI Thierry	678 000
TOTAL					252 481 938

IV. DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE

TABLEAU DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION ET DE CONTRÔLE (Réf/ C1 à C8)							
N° d'ordre	Critères	Références	ORGANES DE PASSATION				Observations
			PRMP	S/PRMP	CPMP	CCMP	
1	Existence	C1	ok	ok	ok	ok	RAS
2	Conformité	C2	ok	ok	ok	ok	RAS
3	Organisation et fonctionnement	C3	ok				RAS
		C4	ok				RAS
		C5	ok				RAS
		C6	ko				RAS
		C7					
		C8	ko				Non publication des décisions d'attribution
<u>Légende</u>							
C1	Existence des actes de mise en place des différents organes (arrêtés)						
C2	Conformité de la composition des organes par rapport à la réglementation (Adéquation profil/poste)						
C3	Documents à produire par chaque organe et leur qualité (Caractère probant des documents)						
C4	Séparation des fonctions de passation et de contrôle des marchés						
C5	Validité et qualité des décisions d'attribution (respect du quorum, signature par les personnes habilitées)						
C6	Qualité du système d'archivage (taux d'exhaustivité des pièces, disponibilité de salle d'archives/archives)						
C7	Existence des moyens matériels et financiers (cadre de travail, mats et mobiliers de bureau, matériels informatiques, dotations f						
C8	Publication des décisions d'attribution						

V. CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION

5.1. Exhaustivité des pièces demandées

Au démarrage de la mission, nous avons communiqué à la Personne Responsable des Marchés (PRMP) la liste de pièces et documents à collecter.

L'examen de l'exhaustivité des pièces auditable collectées révèle un taux moyen d'exhaustivité de :

Eléments	Gestion 2016	Gestion 2017
Taux d'exhaustivité	69,00%	78,00%

Ces taux, pour chaque gestion budgétaire, représentent la moyenne des taux d'exhaustivité des pièces collectées sur l'ensemble des procédures d'appel d'offres ouvert et celles de demande de cotation (**Voir en annexe 3 les fiches d'exhaustivité**).

5.2. Appréciation de la qualité du Plan de Passation des Marchés Publics (PPM)

La Mairie de Savè a élaboré au titre des gestions 2016 & 2017, des PPM qui ont été validés et publiés sur le portail des marchés publics.

5.3. Appréciation du respect des délais de passation

Nous avons apprécié le délai global de passation des marchés échantillonnés à travers l'appréciation du délai individuel par marché à chaque phase du processus.

L'appréciation du délai de passation a été faite de la date de dépôt des plis à la date de signature du marché par l'autorité contractante.

➤ Gestion 2016

Le délai moyen de passation calculé pour l'exercice 2016 s'évalue à 68 jours.

Le délai moyen de passation ainsi déterminé est satisfaisant et témoigne du souci de l'AC de procéder à la signature des marchés dans le délai de validité des offres qui est de 90 jours pour la réglementation nationale (Art 91 du CMP).

➤ Gestion 2017

Le délai moyen de passation calculé pour l'exercice 2016 s'évalue à 73 jours.

Le délai moyen de passation ainsi déterminé est satisfaisant et témoigne du souci de l'AC de procéder à la signature des marchés dans le délai de validité des offres qui est de 90 jours pour la réglementation nationale (Art 91 du CMP).

5.4. Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés de gré à gré et les marchés en dessous du seuil de passation)

Conformément aux TDR, le consultant examinera pour les marchés de gré à gré et les demandes de cotation, la compétitivité des prix proposés en tenant compte du repertoire des prix de référence applicable.

A la suite de notre revue, nous n'avons pas de commentaire à faire sur la compétitivité des prix en ce qui concerne les marchés passés par les demandes de cotation.

5.5. Appréciation des constats sur la revue de conformité

Gestion 2016

PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT

- 1- Marché relatif à la fourniture de mobiliers scolaires au profit des écoles maternelles et primaires pour un montant TTC de 5.084.000 FCFA.

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM 2016
- Validation des résultats d'évaluation par la CCMP

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevé

- Défaut de publication du PV d'attribution provisoire et de l'avis d'attribution définitive

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est régulière sous réserve de l'insuffisance mentionnée.

- 2- Marché relatif aux travaux d'entretien périodique/ aménagement des ITR: axe Dangu-Igbodjé (lot 1) pour un montant TTC de 52.158.250 FCFA.

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM 2016
- Validation des résultats d'évaluation par la CCMP

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevé

- Défaut de publication du PV d'attribution provisoire et de l'avis d'attribution définitive
- Défaut d'informations aux soumissionnaires non retenus (Art 85 du CMP)

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est irrégulière en raison de l'insuffisance ci-dessus mentionnée.

- 3- Marché relatif aux travaux d'entretien périodique/ aménagement des ITR: axe Danguigbodjé (lot 2) pour un montant TTC de 41.865.200 FCFA.

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM 2016
- Validation des résultats d'évaluation par la CCMP

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevé

- Défaut de publication du PV d'attribution provisoire et de l'avis d'attribution définitive

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est régulière sous réserve de l'insuffisance mentionnée.

- 4- Marché relatif aux travaux de réalisation d'une AEV à Monka pour un montant TTC de 112.872.400 FCFA.

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM 2016
- Validation des résultats d'évaluation par la CCMP

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevé

- Défaut de publication du PV d'attribution provisoire et de l'avis d'attribution définitive
- Défaut d'informations aux soumissionnaires non retenus (Art 85 du CMP)

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est irrégulière en raison de l'insuffisance ci-dessus mentionnée.

- 5- Marché relatif au Contrôle des travaux de réalisation de l'AEV Monka pour un montant TTC de 7.500.000 FCFA.

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM 2016
- Validation des résultats d'évaluation par la CCMP

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevé

- Défaut de publication du PV d'attribution provisoire et de l'avis d'attribution définitive

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est régulière sous réserve de l'insuffisance mentionnée.

- 6- Marché relatif aux travaux d'entretien courant des ITR par l'approche participative HIMO, exercice 2016 (lot1) pour un montant TTC de 11.240.360 FCFA.

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM 2016
- Validation des résultats d'évaluation par la CCMP

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevé

- Défaut de publication du PV d'attribution provisoire et de l'avis d'attribution définitive
- Défaut d'informations aux soumissionnaires non retenus (Art 85 du CMP)

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est irrégulière en raison de l'insuffisance ci-dessus mentionnée.

- 7- Marché relatif aux travaux d'entretien courant des ITR par l'approche participative HIMO, exercice 2016 (lot2) pour un montant TTC de 10.396.900 FCFA.

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM 2016
- Validation des résultats d'évaluation par la CCMP

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevé

- Défaut de publication du PV d'attribution provisoire et de l'avis d'attribution définitive
- Défaut d'informations aux soumissionnaires non retenus (Art 85 du CMP)

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est irrégulière en raison de l'insuffisance ci-dessus mentionnée.

PROCEDURE DE DEMANDE DE COTATION

- 8- Marché relatif à la construction de hangars et toilettes au parking arrêt bus pour un montant TTC de 14.444.615 FCFA.
- 9- Marché relatif à l'acquisition de mobiliers de bureau au profit de la mairie pour un montant TTC de 6.588.983 FCFA.
- 10- Marché relatif à la fourniture de mobiliers au profit de la salle de réunion de Djaloumon et centre communal d'alphabétisation pour un montant TTC de 5.676.000 FCFA.
- 11- Marché relatif à l'entretien et maintenance des infrastructures scolaires pour un montant TTC de 4.043.210 FCFA.
- 12- Marché relatif à l'entretien et maintenance des infrastructures scolaires pour un montant TTC de 4.043.210 FCFA.

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription des marchés dans le PPM 2016
- Validation des résultats d'évaluation par la CCMP

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevé

- Néant

Conclusion :

Les procédures ayant conduit à l'attribution des marchés ci-dessus cités sont régulières.

Gestion 2017

PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT

- 1- Marché relatif à la construction d'une AEV à Igbodja, attribué à CNC-BTP pour un montant TTC de 69.581.000 FCFA.

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM 2017
- Validation des résultats d'évaluation par la CCMP

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevé

- Défaut de publication du PV d'attribution provisoire et de l'avis d'attribution définitive

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est régulière sous réserve de l'insuffisance mentionnée.

- 2- Marché relatif au contrôle des travaux de réalisation de l'AEV Igbodja, attribué à DIGITA GROUP pour un montant TTC de 6.356.000 FCFA.

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM 2017
- Validation des résultats d'évaluation par la CCMP

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevé

- Défaut de publication du PV d'attribution provisoire et de l'avis d'attribution définitive
- Défaut d'informations aux soumissionnaires non retenus (Art 85 du CMP)

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est irrégulière en raison de l'insuffisance ci-dessus mentionnée.

- 3- Marché relatif à l'acquisition de matériels roulants à deux roues au profit des élus, attribué à ACHAK ET FILS pour un montant TTC de 12.711.852 FCFA.

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM 2017
- Validation des résultats d'évaluation par la CCMP

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevé

- Défaut de publication du PV d'attribution provisoire et de l'avis d'attribution définitive

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est régulière sous réserve de l'insuffisance mentionnée.

- 4- Marché relatif aux travaux de construction d'un module de deux classes + BM à l'EPP d'Alafia, attribué à MALIZ SERVICES pour un montant TTC de 12.708.875 FCFA.

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM 2017
- Validation des résultats d'évaluation par la CCMP

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevé

- Défaut de publication du PV d'attribution provisoire et de l'avis d'attribution définitive

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est régulière sous réserve de l'insuffisance mentionnée.

- 5- Marché relatif aux travaux de construction d'un module de deux classes + BM à l'EPP d'Igbodja, attribué à RAF BUILDING pour un montant TTC de 13.138.875 FCFA.

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM 2017
- Validation des résultats d'évaluation par la CCMP

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevé

- Défaut de publication du PV d'attribution provisoire et de l'avis d'attribution définitive
- Défaut d'informations aux soumissionnaires non retenus (Art 85 du CMP)

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est irrégulière en raison de l'insuffisance ci-dessus mentionnée.

- 6- Marché relatif à la construction d'une Maternité CSA de Boni, attribué à ABEILLE SERVICES pour un montant TTC de 26.661.280 FCFA.

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM 2017
- Validation des résultats d'évaluation par la CCMP

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevé

- Défaut de publication du PV d'attribution provisoire et de l'avis d'attribution définitive
- Défaut d'informations aux soumissionnaires non retenus (Art 85 du CMP)

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est irrégulière en raison de l'insuffisance ci-dessus mentionnée.

- 7- Marché relatif aux travaux de construction d'un parking pour véhicules poids lourds dans l'arrondissement de Sakin, attribué à ADIAC MULTI SERVICES pour un montant TTC de 50.744.770 FCFA.

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM 2017
- Validation des résultats d'évaluation par la CCMP

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevé

- Défaut de publication du PV d'attribution provisoire et de l'avis d'attribution définitive

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est régulière sous réserve de l'insuffisance mentionnée.

PROCEDURE DE DEMANDE DE COTATION

- 8- Marché relatif à l'acquisition de pièces de rechanges pour FPMH au profit de la commune, attribué à IIS pour un montant TTC de 5.703.425 FCFA.
- 9- Marché relatif aux travaux d'installation d'une station de pompage solaire sur le réseau AEV d'OKOUNFO-GOGORO, attribué à AB WATERWAYS pour un montant TTC de 13.305.250 FCFA.
- 10- Marché relatif à la réhabilitation de cinq toilettes publiques dans l'enceinte de la Mairie, attribué à WJB-BTP pour un montant TTC de 2.113.800 FCFA.
- 11- Marché relatif à la réhabilitation du bureau du C/SPD dans l'enceinte de la Mairie, attribué à WJB-BTP pour un montant TTC de 2.527.800 FCFA.

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription des marchés dans le PPM 2017
- Validation des résultats d'évaluation par la CCMP

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevé

- Néant

Conclusion :

Les procédures ayant conduit à l'attribution des marchés ci-dessus cités sont régulières.

- 12- Marché relatif à l'acquisition de matériels informatiques au profit de la mairie, attribué à WELL BENOIT pour un montant TTC de 5.000.000 FCFA.

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM 2017
- Validation des résultats d'évaluation par la CCMP

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevé

- Défaut d'informations aux soumissionnaires non retenus (Art 85 du CMP)

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est irrégulière en raison de l'insuffisance ci-dessus mentionnée.

- 13- Marché relatif aux travaux de réhabilitation de quelques bureaux d'Arrondissement de la commune attribué à MENPAC pour un montant TTC de 10.159.325 FCFA.

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM 2017
- Validation des résultats d'évaluation par la CCMP

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevé

- Défaut d'informations aux soumissionnaires non retenus (Art 85 du CMP)

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est irrégulière en raison de l'insuffisance ci-dessus mentionnée.

- 14- Marché relatif à l'acquisition de mobiliers de bureaux (armoires de rangement) au profit de la mairie, attribué à OCAF-DEFI GROUP pour un montant TTC de 4.950.000 FCFA.

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM 2017
- Validation des résultats d'évaluation par la CCMP

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevé

- Défaut d'informations aux soumissionnaires non retenus (Art 85 du CMP)

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est irrégulière en raison de l'insuffisance ci-dessus mentionnée.

- 15- Marché relatif à la réfection de trois blocs de boutiques au marché central de Savè, attribué à ATS MARIVA pour un montant TTC de 5.870.500 FCFA.

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM 2017
- Validation des résultats d'évaluation par la CCMP

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevé

- Défaut d'informations aux soumissionnaires non retenus (Art 85 du CMP)

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est irrégulière en raison de l'insuffisance ci-dessus mentionnée.

- 16- Marché relatif au suivi et contrôle des travaux de construction d'une maternité au CSA de Boni, attribué à ADJE Thierry pour un montant TTC de 1.271.186 FCFA.

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM 2017
- Validation des résultats d'évaluation par la CCMP

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevé

- Défaut de publication du PV d'attribution provisoire et de l'avis d'attribution définitive
- Défaut d'informations aux soumissionnaires non retenus (Art 85 du CMP)

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est irrégulière en raison de l'insuffisance ci-dessus mentionnée.

- 17- Marché relatif au suivi et contrôle des travaux de réhabilitation du Bâtiment annexe de la Mairie, attribué à YAYI Thierry pour un montant TTC de 678.000 FCFA.

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM 2017
- Validation des résultats d'évaluation par la CCMP

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevé

- Défaut de publication du PV d'attribution provisoire et de l'avis d'attribution définitive
- Défaut d'informations aux soumissionnaires non retenus (Art 85 du CMP)

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est irrégulière en raison de l'insuffisance ci-dessus mentionnée.

VI. CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTREES PAR L'AC

Selon les TDR, l'auditeur doit se faire une opinion sur l'efficacité et la performance du traitement des recours préalables et autres demandes d'informations sur des procédures par l'autorité contractante et établir le pourcentage des plaintes examinées et réglées à son niveau en conformité avec la réglementation en vigueur. En ce qui concerne les recours, auto-saisines connus par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), le consultant examinera également le degré d'application (en pourcentage) des décisions y afférentes.

Au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017, nous n'avons pas eu connaissance de plaintes formulées par les soumissionnaires au niveau de l'AC. Nous n'en avons non plus décelé au niveau des recours exercés auprès de l'ARMP.

VII. CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE

L'audit de l'exécution financière des marchés a révélé que plusieurs marchés sont exécutés avec grand retard. Cependant, nous n'avons pas eu les preuves de l'application des pénalités de retard prévu dans les cas d'espèce. Les marchés concernés sont les suivants :

- Marché relatif à la construction d'une AEV à Igbodja, attribué à CNC-BTP pour un montant TTC de 69.581.000 FCFA.
- Marché relatif aux travaux de réalisation d'une AEV à Monka pour un montant TTC de 112.872.400 FCFA.
- Marché relatif aux travaux d'installation d'une station de pompage solaire sur le réseau AEV d'OKOUNFO-GOGORO, attribué à AB WATERWAYS pour un montant TTC de 13.305.250 FCFA.

VIII. ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC

8.1. Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes

La démarche de définition du barème des critères retenus pour l'appréciation de la performance des autorités contractantes est la même que pour la revue de conformité des procédures de passation et celle de l'exécution financière des marchés.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics

Le système de notation est constitué de la note 1 ou 0 pour chaque critère retenu et est présenté comme ci-après :

- une note de 1 indique que le test est satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise est disponible et est conforme aux exigences réglementaires en vigueur ;

- une note de 0 signifie que le test est non satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise n'est pas disponible.

La note attribuée à chaque critère est un chiffre entier (0 ou 1). Aucune décimale ne sera utilisée dans la notation des critères.

❖ **Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés**

Le système de notation est basé sur le taux de non-conformité observé au niveau de chaque critère défini. En effet, pour chaque critère, il est déterminé sur la base de la revue, le nombre de non-conformités observées. Ce nombre est ensuite rapporté au volume de marchés audités (ou d'informations traitées selon le cas) pour obtenir le taux de non-conformité qui constitue la note obtenue par le critère considéré.

Ainsi, la note à attribuer à chaque critère est comprise entre 0% et 100%.

❖ **Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés**

Le système de notation à ce niveau est identique à celle de la revue de conformité des procédures de passation des marchés.

8.2. Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics**

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de moyennes	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
0,80 à 1	« Mise en place parfaite des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies dans la mise en place des organes conformément au Code des marchés publics en vigueur
0,50 à 0,79	« Mise en place satisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies mineures dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0,30 à 0,49	« Mise en place insatisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies significatives dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur

0 à 0,29	« Mise en place défaillante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne s'est pas conformée aux dispositions du Code des marchés publics en vigueur en matière de mise en place des organes
----------	---	--

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés**

Il est à souligner que le niveau d'exhaustivité des pièces (dont le taux est déterminé et communiqué dans le présent rapport) est un élément déterminant de la performance des AC. **Pour ce faire, le taux moyen de non-conformité théorique initialement déterminé est rapporté au taux d'exhaustivité pour obtenir le taux de non-conformité effectif.**

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière de passation et de contrôle de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Performance Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.
Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Performance Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Performance Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés**

La précision apportée sur le taux d'exhaustivité au niveau de la revue de conformité des procédures de passation des marchés est valable ici également.

La matrice des conclusions possibles se présente ainsi qu'il suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière d'exécution de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	" Performance Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière d'exécution des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.
Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	" Performance Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	" Performance Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

8.3. Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics

Les diligences mises en œuvre sont consignées dans le tableau ci-après :

N° d'ordre	Organes	Points de contrôle	OK/KO	1 pour OK 0 pour KO	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
EVALUATION DE LA MISE EN PLACE DES ORGANES AU SEIN DE L'AC						
1	PRMP	Acte de désignation de la PRMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
2		Déclaration sur l'honneur de la PRMP	N/A	-	Document inexistant	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
3		Existence d'un rapport d'exécution des marchés	OK	1,00	Document inexistant	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
4		Transmission du rapport d'exécution à la DNCMP, à l'ARMP et à la Chambre des comptes	KO	0,00	Document inexistant	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
5		Renouvellement/ remplacement acté de la PRMP conformément aux dispositions réglementaires	N/A	-		OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
6	CPMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CPMP	KO	0,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
7		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CPMP conformément aux dispositions réglementaires	N/A	-	RAS	OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour faute grave KO= Autres raisons
8	CCMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CCMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
9		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CCMP conformément aux dispositions réglementaires	N/A	-	RAS	OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour faute grave KO= Autres raisons
		NIVEAU DE PERFORMANCE _ MISE EN PLACE DES ORGANES		0,60		

Conclusion : Le niveau de performance est de 0,60.

Non transmission du rapport d'exécution à la DNCMP, à l'ARMP et à la Chambre des comptes.
L'autorité contractante ne s'est pas conformée aux dispositions du Code des marchés publics en vigueur en matière de mise en place des organes.

8.4. Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés

L'analyse de la performance de l'AC du point de vue de la revue de conformité des procédures se présente comme suit :

➤ Gestion 2016

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION							
1	Elaboration de plan de passation des marchés publics et inscription du marché dans le PPM	12	12	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR; entente directe)	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	7	7	0	0%	RAS	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	7	7	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	5	5	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	7	7	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais du DAO	7	7	0	0%	RAS	Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans le DAO et sans avis de report
8	Evaluation des offres	12	2	0	0%	RAS	Pourcentage de travaux d'évaluation et de proposition d'attribution provisoire ayant duré plus des 30 jours calendaires et/ou pourcentage des offres évaluées la moins disante (pour les DC)
9	Attribution du marché (ANO CCMP & DNCMP)	7	7	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu cumulativement les ANO de la CCMP et de la DNCMP
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	5	5	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	7	7	7	100%	les attributions provisoires ne sont pas publiées	Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	12	12	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	12	12	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
	TAUX DE NON CONFORMITE_REVUE DE CONFORMITE (A)				7,14%		
	TAUX D'EXHAUSTIVITE				69%		
1	TAUX DE NON CONFORMITE_EFFECTIF				10%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 10 %.

L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.

➤ **Gestion 2017**

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION							
1	Elaboration de plan de passation des marchés publics et inscription du marché dans le PPM	17	17	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR; entente directe)	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	7	7	0	0%	RAS	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	7	7	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	10	10	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	7	7	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais du DAO	7	7	0	0%	RAS	Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans le DAO et sans avis de report
8	Evaluation des offres	17	17	0	0%	RAS	Pourcentage de travaux d'évaluation et de proposition d'attribution provisoire ayant duré plus des 30 jours calendaires et/ou pourcentage des offres évaluées la moins disante (pour les DC)
9	Attribution du marché (ANO CCMP & DNCMP)	7	7	4	57%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu cumulativement les ANO de la CCMP et de la DNCMP
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	10	10	1	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	7	7	7	100%	les attributions provisoires ne sont pas publiées	Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	17	17	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	17	17	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
	TAUX DE NON CONFORMITE_REVUE DE CONFORMITE (A)				11,22%		
	TAUX D'EXHAUSTIVITE				78%		
1	TAUX DE NON CONFORMITE EFFECTIF (C=A/B)				14%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 14%.

L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.

8.5. Appréciation de la performance liée à la revue de l'exécution financière des marchés

➤ Gestion 2016

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a) *100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE L'EXECUTION FINANCIERE							
1	Garantie de soumission	12	12	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés de prestations intellectuelles pour lesquels il est exigé une garantie de soumission
2	Garantie de bonne exécution	12	12	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés pour lesquels il est exigé une garantie de soumission supérieure à 5% de la valeur de base du marché (avenants éventuels non compris)
3	Ordre de service	12	12	0	NA	RAS	Pourcentage d'ordres de service émis suite à des modifications de prix dépassant 10% de la valeur du marché
4	Avenant: autorisation	0	0	0	NA	RAS	Pourcentage d'avenants signés sans autorisation de la DNCMP
5	Avenant: Proportion du marché initial	0	0	0	NA	RAS	Pourcentage d'avenants à la suite des modifications de prix dépassant 20% de la valeur du marché
6	Avance de démarrage: garantie	0	0	0	NA	RAS	Pourcentage d'avances de démarrage accordées sans garantie de remboursement d'avance
7	Avance de démarrage: Proportion du marché initial	0	0	0	NA	RAS	Pourcentage d'avances de démarrage ayant dépassé 20% pour les travaux et PI, et 30% pour les fournitures et autres services
8	Dossier d'exécution	12	12	2	17%	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas respecté le délai d'exécution
	MOYENNE				17%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 17%.

L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.

➤ **Gestion 2017**

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a) *100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE L'EXECUTION FINANCIERE							
1	Garantie de soumission	17	17	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés de prestations intellectuelles pour lesquels il est exigé une garantie de soumission
2	Garantie de bonne exécution	17	17	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés pour lesquels il est exigé une garantie de soumission supérieure à 5% de la valeur de base du marché (avenants éventuels non compris)
3	Ordre de service	17	17	0	NA	RAS	Pourcentage d'ordres de service émis suite à des modifications de prix dépassant 10% de la valeur du marché
4	Avenant: autorisation	0	0	0	NA	RAS	Pourcentage d'avenants signés sans autorisation de la DNCMP
5	Avenant: Proportion du marché initial	0	0	0	NA	RAS	Pourcentage d'avenants à la suite des modifications de prix dépassant 20% de la valeur du marché
6	Avance de démarrage: garantie	0	0	0	NA	RAS	Pourcentage d'avances de démarrage accordées sans garantie de remboursement d'avance
7	Avance de démarrage: Proportion du marché initial	0	0	0	NA	RAS	Pourcentage d'avances de démarrage ayant dépassé 20% pour les travaux et PI, et 30% pour les fournitures et autres services
8	Dossier d'exécution	17	17	2	12%	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas respecté le délai d'exécution
	MOYENNE				12%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 12%.

L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.

IX. ANNEXES**ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES**

N° d'ordre	Noms et prénoms	Fonctions
1	BIAOU Abel	A-PRMP

ANNEXE 2 : PV DE RESTITUTION

DEL SARL

PROCES VERBAL DE SEANCE DE RESTITUTION DES CONCLUSIONS DE L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS AU TITRE DE LA GESTION BUDGETAIRE 2016-2017

Nom de l'Autorité Contractante : Mairie de Savè

Date de tenue de la séance de restitution : 20/01/2020

Heure de démarrage : 9h05

Heure de fin : 9h45

Personnes présentes à la séance :
(Cf. liste de présence de la séance de restitution ci-jointe)

I- Récapitulatif des pièces collectées

- Plan prévisionnel de passation des marchés publics approuvés (initial et révisés) 2016-2017
- Actes constitutifs des organes de passation des marchés et actes de désignation des membres de la PRMP, de la CPMP et CCMP au titre desdits exercices
- Avis général de passation des marchés publics 2016
- Comptes administratifs et comptes de gestion pour les communes
- Registre de l'ARMP coté et paraphé.
- Les actes de désignation des membres comité d'approvisionnement
- Rapports annuels sur la passation et l'exécution des marchés publics au titre des gestions budgétaires 2016-2017
- Rapports d'activité de la Cellule de contrôle des Marchés Publics au titre des gestions budgétaires 2016-2017

II- Récapitulatif des pièces non collectées

Toutes les pièces d'ordre général ont été collectées.

III- Synthèse des observations du consultant

- 3.1. Sur l'existence, l'organisation, le fonctionnement et la conformité des organes de passation et de contrôle des marchés publics

Vu la loi n°2009-02 du 7 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en République du Bénin et ses décrets d'application, la revue de l'organisation et du fonctionnement des organes de passation et de Contrôle de la mairie fait ressortir les constats ci-après :

Points forts :

- Mise en place des organes de passation et de Contrôle de l'autorité contractante par divers arrêtés à savoir :

PV de restitution

g m

Page 1 sur 9

BEC SARL

- Arrêté 2015 N°4L/668/SG-SA/SVE du 11 Septembre 2015 portant Composition de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP) de la Commune de Savè.
- Arrêté 2015 N°4L/669/SG-SA/SVE du 11 Septembre 2015 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics de la Commune de Savè.
- Arrêté 2015 N°4L/670/SG-SA/SVE du 11 Septembre 2015 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Comité d'approvisionnement de la Commune de Savè.
- Arrêté 2016 N°4L/273/M/SG-SA/SVE du 29 aout 2016 portant Composition du Comité d'approvisionnement de la Commune de Savè.
- Arrêté 2016 N°4L/274/M/SG-SA/SVE du 29 aout 2016 portant Composition de la Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP) de la Commune de Savè.
- Arrêté 2016 N°4L/012/SG-SA/SVE du 19 janvier 2016 portant désignation de la Personne Responsable de Marchés Publics (PRMP) de la Commune de Savè.
- Arrêté 2016 N°4L/013/SG-SA/SVE du 19 janvier 2016 portant création, attributions et fonctionnement de la Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP) de la Commune de Savè.
- Arrêté 2016 N°4L/014/SG-SA/SVE du 19 janvier 2016 portant composition de la Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP) de la Commune de Savè.

▪ Respect de la qualité de la PRMP désignée conforme à l'article 4 du décret n° 2010-496 du 26 novembre 2010.

La commission de passation dispose une salle pour les ouvertures des offres.

Points faibles

- non transmission à la DNCMP et à l'ARMP des rapports sur la passation et l'exécution des marchés (art 2 du décret DECRET N° 2010- 496 du 26 NOVEMBRE 2010);

3.2. Sur les procédures de passation des marchés collectés

Une liste de quarante-quatre (44) marchés (**Tableau 1**) a été mise à disposition de l'Auditeur. L'audit a sélectionné les marchés passés suivant l'approche des risques et la taille en termes de valeur des marchés. (**Tableau 2**).

PV de restitution

g p

Page 2 sur 9

BEC SARL

Tableau 1 : Liste des marchés au titre des années 2016-2017

N°	Objet du marché	Financement	Date d'approbation	Référence du marché	Titulaire	Mode de passation	Montant (F CFA HT)	Type de marché
1	Fourniture de mobiliers scolaires au profit des écoles maternelles et primaires	MEMP ENTRETIEN 2015	22/03/2016	4L/001-2016/SG-ST/SVE	Ets DE BONHEUR	AO	5 084 000	F
2	Fourniture de mobiliers scolaires au profit des EPP TCHINTCHIN et GOBE QUARTIER	MEMP IDD 2015	22/03/2016	4L/002-2016/SG-ST/SVE	Ets DE BONHEUR	AO	4 072 000	F
3	Entretien et maintenance des infrastructures scolaires	MEMP 2015	Sans objet	5L/010-2016/SG-ST/SVE	Ets MASSERO SARL	DC	4 043 210	T
4	Travaux d'ouverture de voies sur l'axe IGBOUJA-OKPA dans l'Arrondissement de BESSE	FADEC 2016	10/10/2016	4L/008-2016/M/SG-ST/SVE	Ets MALIZ SERVICES	AO	23 967 500	T
5	Construction de hangars et toilettes au parking arrêt bus	FADEC 2015	Sans objet	4L/004-2016/SG-ST/SVE	ETS KEWU LERE ET FILS	DC	14 444 615	T
6	Fourniture de mobiliers au profit de la salle de réunion de Djaloumon et centre communal d'alphabétisation	FADEC 2015	Sans objet	4L/005-2016/SG-ST/SVE	ETS DAA SERVICE	DC	5 676 000	F
7	Travaux de construction de caniveau sur l'axe Djaloumon-Tchoui	PSDCC 2015	29/11/2016	5L/011-2016/SG-ST/SVE	Entreprise EBA	AO	16 956 500	T
8	Acquisition de mobiliers de bureau au profit de la mairie	FADEC 2015	Sans objet	4L/02/M/SG-SFM/SVE	ETS Eco Trap	DC	6 588 083	F
9	Réhabilitation de l'ancienne salle de réunion	FADEC 2015	Sans objet	4L/006-2016/M/SG-ST/SVE	ETS Eco Trap	DC	14 932 184	T
10	Travaux d'ouverture des voies urbaines	FADEC 2016	10/10/2016	4L/007-2016/M/SG-ST/SVE	MOSHEBOLAT AN ET FILS	AO	19 880 000	T

PV de restitution

Page 3 sur 9

BEC SARL

N°	Objet du marché	Financement	Date d'approbation	Référence du marché	Titulaire	Mode de passation	Montant (F CFA HT)	Type de marché
11	Réhabilitation de la maternité du CSA de Kaboua	FADEC/MS 2015	22/03/2016	4L/003-2016/M/SG-ST/SVE	MOUFA	AO	11 898 480	T
12	Travaux de construction de caniveau entre parking arrêt bus et recette des douanes	PSDCC 2015 FADEC 2016	06/01/2017	5L/012-2016/M/SG-ST/SVE	BEAFG-ST	AO	17 364 900	T
13	Travaux d'entretien courant des ITR par l'approche participative HIMO, exercice 2016 (lot 1)	FADEC piste 2016	17/01/2017	5L/012-2016/M/SG-ST/SVE	SHALUM BUILDING	AO	11 240 360	T
14	Travaux d'entretien courant des ITR par l'approche participative HIMO, exercice 2016 (lot 2)	FADEC piste 2017	29/11/2016	5L/013-2016/M/SG-ST/SVE	CONTINENTAL BUILDING BTP	AO	10 396 900	T
15	Travaux de réalisation d'une AEV à Monka	FTE	23/02/2017	5L/001/M/PRMP/CPMP/SEHA/SVE/17	GROUPEMENT EWA SARL-ADIAC MULTI SERVICES	AO	112 872 400	T
16	Contrôle des travaux de réalisation de l'AEV Monka	FTE	21/04/2017	5L/003/M/PRMP/CPMP/SEHA/SVE/17	BAOBAB SARL	AO	7 500 000	PI
17	Travaux de construction de dalots à Gobé et Tchintchin	FADEC 2016	Sans objet	5L/013-2016/M/SG-ST/SVE	AYODELE	DC	8 611 000	T
18	Travaux d'entretien périodique/aménagement des ITR: axe Dangui-Igbodjé (lot 1)	Pays-Bas, Fonds routier, Gouvernement du Bénin	03/10/2017	5L/017/M/SG-ST/SVE	ANEK BTP	AO	52 158 250	T
19	Travaux d'entretien périodique/aménagement des ITR: axe Dangui-Igbodjé (lot 2)	Pays-Bas, Fonds routier, Gouvernement du Bénin	18/09/2017	5L/018/M/SG-ST/SVE	AGT	AO	41 865 200	T

PV de restitution

Page 4 sur 9

BEC SARL

N°	Objet du marché	Financement	Date d'approbation	Référence du marché	Titulaire	Mode de passation	Montant (F CFA HT)	Type de marché
20	Réhabilitation de hangars au marché Okounfo	FADEC 2016	Sans objet	5L/014-2017/M/SG-ST/SVE	OCAF-DEFI GROUP	DC	5 000 000	T
21	Construction d'une AEV à Igboja	FTE	17/08/2017	5L/007/M/PRMP/CPMP/SEHA/SVE/17	CNC-BTP	AO	69 581 000	T
22	Acquisition de pièces de rechanges pour FPMH au profit de la commune	FTE	Sans objet	5L/004/M/PRMP/CPMP/SEHA/SVE/17	IK@S International Sarl	DC	5 703 425	F
23	Contrôle des travaux de réalisation de l'AEV Igboja	FTE	03/10/2017	5L/006/M/PRMP/CPMP/SEHA/SVE/17	Groupement DIGITA GROUP/NOSTRA GROUP	AO	6 356 000	PI
24	Travaux d'installation d'une station de pompage solaire sur le réseau d'AEV d'Okounfo-gogoro	FTE	Sans objet	5L/005/M/PRMP/CPMP/SEHA/SVE/17	AB WATERWAYS INT'L	DC	13 305 250	T
25	Suivi et contrôle des travaux d'installation d'une station de pompage solaire sur le réseau d'AEV d'Okounfo-gogoro	FTE	Sans objet	5L/006/M/PRMP/CPMP/SEHA/SVE/17	KEMEMOU Alexis	DC	1 677 530	S
26	Etudes techniques et architecturales pour la construction d'un parking véhicules poids lourds à Sakin	FADEC 2016	Sans objet	5L/015/PRMP/CA/ST/M-SVE	BEKOU Carmel	DC	5 084 746	PI
27	Réhabilitation de cinq toilettes publiques dans l'enceinte de la Mairie	FADEC 2016	Sans objet	5L/016/M/SG-ST/SVE	WJB-BTP	DC	2 113 800	T
28	Réhabilitation du bureau du C/SPD dans l'enceinte de la Mairie	FADEC 2016	Sans objet	5L/015/M/SG-ST/SVE	WJB-BTP	DC	2 527 800	T

PV de restitution

Page 5 sur 9

BEC SARL

N°	Objet du marché	Financement	Date d'approbation	Référence du marché	Titulaire	Mode de passation	Montant (F CFA HT)	Type de marché
29	Réhabilitation du bâtiment annexe de la mairie dans l'arrondissement de Plateau	FADEC 2016	Sans objet	5L/020/M/SG-ST/SVE	MOUFA	DC	12 779 000	T
30	Acquisition de matériels roulants à deux roues (motos) au profit des élus	Fonds Propres	03/10/2017	5L/03/M/PRMP/CPMP/SRFM/SVE/17	ACHAK ET FILS	AO	12 711 852	F
31	Travaux de construction d'un module de deux classes + BM à l'EM d'Alafia	FADEC 2016	07/12/2017	5L/021/M/SG-ST/SVE	Ets MALIZ SERVICES	AO	12 708 875	T
32	Travaux de construction d'un module de deux classes + BM à l'EM d'Igboja	FADEC 2016	07/12/2017	5L/022/M/SG-ST/SVE	RAF BUILDING SERVICES	AO	13 138 875	T
33	Construction d'une maternité au CSA de Boni	FADEC/MS 2016	03/10/2017	5L/019/M/SG-ST/SVE	A ABEILLE SERVICES Sarl	AO	26 661 280	T
34	Acquisition de matériels informatiques au profit de la mairie	Fonds Propres	Sans objet	5L/04/M/PRMP/CPMP/SRFM/SVE/17	WELL BENOIT ET FILS	DC	5 000 000	F
35	Travaux de réhabilitation de quelques bureaux d'arrondissement de la commune	FADEC 2016	Sans objet	5L/023/M/SG-ST/SVE	MENPAC	DC	10 159 325	T
36	Travaux de construction d'un parking pour véhicules poids lourds dans l'arrondissement de Sakin	FADEC 2016 / FDT 2015	18/12/2017	5L/023/M/SG-ST/SVE	ADIAC MULTI SERVICES	AO	50 744 770	T
37	Acquisition de mobiliers de bureau (armoires de rangement) au profit de la Mairie	Fonds Propres	Sans objet	5L/05/M/PRMP/CPMP/SRFM/SVE/17	OCAF-DEFI GROUP	DC	4 950 000	F

PV de restitution

Page 6 sur 9

BEC SARL

N°	Objet du marché	Financement	Date d'approbation	Référence du marché	Titulaire	Mode de passation	Montant (F CFA HT)	Type de marché
38	Réfection de trois blocs de boutiques au marché central de Savè	FADEC 2016	Sans objet	5L/024/M/SG-ST/SVE	ETS MARIVA	DC	5 870 500	T
39	Suivi et contrôle des travaux de construction d'une maternité au CSA de Boni	FADEC/MS 2016	Sans objet	5L/001/M/SG-ST/SVE	ADJE F. Thierry	DC	1 271 186	PI
40	Suivi et contrôle des travaux de réhabilitation du bâtiment annexe de la Mairie	FADEC 2016	Sans objet	5L/002/M/SG-ST/SVE	YAYI I. Thierry	DC	678 000	PI
41	Suivi et contrôle des travaux de réhabilitation de quelques bureaux d'Arrondissement	FADEC 2016	Sans objet	5L/003/M/SG-ST/SVE	GOHOUE S. Sylvain	DC	847 000	PI
42	Suivi et contrôle des travaux de construction d'un dalot sur la rivière Akpon et sur l'axe SONACOP-Passage à niveau Kpabai	FADEC 2016	Sans objet	5L/006/M/SG-ST/SVE	GUIDIBI E. Brice	DC	848 000	PI
43	Suivi et contrôle des travaux de construction d'un module de deux classes + BM à l'EPP Alafia	FADEC 2016	Sans objet	5L/005/M/SG-ST/SVE	WOROU T. Christian	DC	945 000	PI
44	Suivi et contrôle des travaux de construction d'un module de deux classes + BM à l'EPP Igbodja	FADEC 2016	Sans objet	5L/004/M/SG-ST/SVE	OKOUIN Félix	DC	1 010 000	PI

PV de restitution

Page 7 sur 9

BEC SARL

Tableau 2 : Marchés échantillonnés

N°	Objet du marché	Référence du marché	Mode de passation	Montant (F CFA HT)	Type de marché
1	Fourniture de mobiliers scolaires au profit des écoles maternelles et primaires	4L/001-2016/SG-ST/SVE	AO	5 084 000	F
2	Fourniture de mobiliers scolaires au profit des EPP TCHINTCHIN et GOBE QUARTIER	4L/002-2016/SG-ST/SVE	AO	4 072 000	F
3	Travaux d'ouverture de voies sur l'axe IGBODJA-OKPA dans l'Arrondissement de BESSE	4L/008-2016/M/SG-ST/SVE	AO	23 967 500	T
4	Construction de hangars et toilettes au parking arrêt bus	4L/004-2016/SG-ST/SVE	DC	14 444 615	T
5	Travaux d'entretien périodique/ aménagement des ITR: axe Dangui-Igbodjé (lot 1)	5L/017/M/SG-ST/SVE	AO	52 158 250	T
6	Construction d'une AEV à Igbodja	5L/007/M/PRMP/CPMP/SEHA/SVE/17	AO	69 581 000	T
7	Travaux de construction d'un parking pour véhicules poids lourds dans l'Arrondissement de Sakin	5L/023/M/SG-ST/SVE	AO	50 744 770	T
8	Acquisition de mobiliers de bureau au profit de la mairie	4L/02/M/SG-SFM/SVE	DC	6 588 983	F
9	Réhabilitation de l'ancienne salle de réunion	4L/006-2016/M/SG-ST/SVE	DC	14 932 184	T
10	Réhabilitation de la maternité du CSA de Kaboua	4L/003-2016/M/SG-ST/SVE	AO	11 898 480	T
11	Travaux de construction de caniveau entre parking arrêt bus et recette des douanes	5L/012-2016/M/SG-ST/SVE	AO	17 364 900	T
12	Travaux de réalisation d'une AEV à Monka	5L/001/M/PRMP/CPMP/SEHA/SVE/17	AO	112 872 400	T
13	Contrôle des travaux de réalisation de l'AEV Monka	5L/003/M/PRMP/CPMP/SEHA/SVE/17	AO	7 500 000	PI
14	Réhabilitation de hangars au marché Okounfo	5L/014-2017/M/SG-ST/SVE	DC	5 000 000	T
15	Suivi et contrôle des travaux d'installation d'une station de pompage solaire sur le réseau d'AEV d'Okounfo-gogoro	5L/006/M/PRMP/CPMP/SEHA/SVE/17	DC	1 677 530	S
16	Etudes techniques et architecturales pour la construction d'un parking véhicules poids lourds à Sakin	5L/015/PRMP/CA/ST/M-SVE	DC	5 084 746	PI
17	Acquisition de matériels roulants à deux roues (motos) au profit des élus	5L/03/M/PRMP/CPMP/SRFM/SVE/17	AO	12 711 852	F
18	Suivi et contrôle des travaux de construction d'une maternité au CSA de Boni	5L/001/M/SG-ST/SVE	DC	1 271 186	PI

PV de restitution

Page 8 sur 9

BEC SARL

Points faibles

➤ **D'ordre général :**

- Non publication du PV d'ouverture des offres (art 76 de la loi 2009-02) ;
- Non publication du PV d'attribution provisoire (art 84 de la loi 2009-02) ;
- Non publication de l'avis d'attribution définitive par les mêmes canaux que l'avis d'appel d'offres (art 93 de la loi 2009-02) ;
- Non application des pénalités de retard en cas de dépassement des délais contractuels fixés par le marché et non imputables à l'autorité contractante en violation des art.125, 141 et 142 de la loi 2009-02.

➤ **D'ordre Spécifique:**

▪ **SUR REVUE DE LA CONFORMITE DES MARCHES SELECTIONNES POUR L'AUDIT**

Au titre des marchés communiqués par l'Autorité Contractante, les marchés approuvés durant la période sous revue ci-après ont été audités :

- Marché n° 5L/001/M/PRMP/CPMP/SEHA/SVE/ du 13 décembre 2017 relatif aux travaux de réalisation d'une AEV à Monka.

Points faibles

- Ordre de service : le 14 avril 2017 ;
- Réception provisoire le : 14 février 2018
- Délai d'exécution : 05 mois
- Non respect du délai contractuel sans application des pénalités : **un dépassement de plus de 05 mois.**

3.3. Sur les plaintes

La Mairie affirme n'avoir reçu aucune plainte au titre des gestions budgétaires 2016-2017.

3.4. Sur l'exécution financière des marchés

Tous les marchés ont eu une exécution financière de 100% seulement que les preuves de paiement sont au niveau de la Recette Perception.

Fait à Savè, le 20/01/2020

Pour Bec Sarl


Tanguy MAFFON

PV de restitution

Pour l'autorité contractante




Gafarou TCHONIBARE

Page 9 sur 9

ANNEXE 3 : TABLEAUX D'EXHAUSTIVITE

➤ EXERCICE 2016

APPEL D'OFFRES OUVERT

		DAO			Réception & ouverture des offres			Analyse, Evaluation des offres & Attribution						Contractualisation				Total	Total Requis	%	% Global
N° d'ordre	Marchés (N° & Intitulé)	2			3			4						5							
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Fourniture de mobiliers scolaires au profit des écoles maternelles et primaires	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	12	15	80%	75%
2	Travaux d'entretien périodique/ aménagement des ITR: axe Dangui-Igbodjé (lot 1)	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	0	0	1	1	0	11	15	73%	
3	Travaux d'entretien périodique/ aménagement des ITR: axe Danqui-Igbodjé (lot 2)	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	0	0	1	1	0	11	15	73%	
4	Travaux de réalisation d'une AEV à Monka	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	0	0	1	1	0	11	15	73%	
5	Contrôle des travaux de réalisation de l'AEV Monka	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	0	0	11	15	73%	
6	Travaux d'entretien courant des ITR par l'approche participative HIMO, exercice 2016 (lot1)	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	12	16	75%	
7	Travaux d'entretien courant des ITR par l'approche participative HIMO, exercice 2016 (lot2)	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	0	0	11	17	65%	

DEMANDE DE COTATION

		Demande de cotation			Réception & ouverture des offres			Analyse, Evaluation des offres & Attribution						Contractualisation				TOTAL	TOTAL REQUIS	%	% Global
N° d'ordre	Marchés (N° & Intitulé)	2			3			4						5							
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Construction de hangars et toilettes au parking arrêt bus	1	1	1	1	0	0	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	11	13	85%	57,14%
2	Acquisition de mobiliers de bureau au profit de la mairie	1	1	1	1	0	0	0	1	1	N/A	1	0	N/A	1	1	N/A	9	13	69%	
3	Fournitures de mobiliers au profit de la salle de réunion de Djaloumon et centre communal d'alphabétisation	1	1	1	1	0	0	1	1	1	N/A	1	0	N/A	1	1	N/A	10	13	77%	
4	Entretien et maintenance des infrastructures scolaires	1	1	1	1	0	0	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	11	13	85%	
5	Travaux de construction de dalots à Gobé et Tchintchin	1	1	1	1	0	0	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	11	13	85%	

➤ EXERCICE 2017

APPEL D'OFFRES OUVERT

		DAO			Réception & ouverture des offres			Analyse, Evaluation des offres & Attribution						Contractualisation				Total	Total Requis	%	% Global
N° d'ordre	Marchés (N° & Intitulé)	2			3			4						5							
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Constuction d'une AEV à Igbodja	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	12	15	80%	80%
2	Contrôle des travaux de réalisation de l'AEV Igbodja	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	12	15	80%	
3	Acquisition de matériels roulants à deux roues au profit des élus	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	12	15	80%	
4	Travaux de construction d'un module de deux classes + BM à l'EPP d'Alafia	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	12	15	80%	
5	Travaux de construction d'un module de deux classes + BM à l'EPP d'Igbodja	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	1	1	1	0	0	12	15	80%	
6	Construction d'une Maternité CSA de Boni	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	1	1	1	1	0	13	16	81%	
7	Travaux de construction d'un parking pour véhicules poids lourds dans l'arrondissement de Sakin	1	1	1	1	0	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	0	0	11	17	65%	

DEMANDE DE COTATION

		Demande de cotation			Réception & ouverture des offres			Analyse, Evaluation des offres & Attribution						Contractualisation				TOTAL	TOTAL REQUIS	%	% Global
N° d'ordre	Marchés (N° & Intitulé)	2			3			4						5							
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Acquisition de pièces de rechanges pour FPMH au profit de la commune	1	1	1	1	0	0	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	11	13	85%	65,93%
2	Travaux d'installation d'une station de pompage solaire sur le réseau AEV d'OKOUNFO-GOGORO	1	1	1	1	1	0	0	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	11	13	85%	
3	Réhabilitation de cinq toilettes publiques dans l'enceinte de la Mairie	1	1	1	1	1	0	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	12	13	92%	
4	Réhabilitation du bureau du C/SPD dans l'enceinte de la Mairie	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	13	13	100%	
5	Acquisition de matériels informatiques au profit de la mairie	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	13	13	100%	
6	Travaux de réhabilitation de quelques bureaux d'Arrondissement de la commune	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	13	14	93%	
7	Acquisition de mobiliers de bureaux (armoires de rangement) au profit de la mairie	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	13	15	87%	
8	Réfection de trois blocs de boutiques au marché central de Savè	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	13	16	81%	
9	Suivi et contrôle des travaux de construction d'une maternité au CSA de Boni	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	13	17	76%	
10	Suivi et contrôle des travaux de réhabilitation du Bâtiment annexe de la Mairie	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	13	18	72%	

Légende procédure d'appel d'offre ouvert

Planification

1. Programme prévisionnel de passation des marchés (PPPM) initial et révisé (le cas échéant) de chaque AC
2. Preuve de publication du PPPM par la DNCMP

3. DAO

- a. l'avis d'appel d'offres
- b. le Dossier d'Appel d'Offres
- c. les avis de non objection sur le DAO

4. Réception & Ouverture des offres

- d. les offres des soumissionnaires
- e. les actes de désignation des membres de la commission d'ouverture des plis, d'analyse et d'évaluation des offres
- f. les procès-verbaux d'ouverture des offres signés

5. Analyse, évaluation & attribution

- g. les rapports d'analyse et d'évaluation signés
- h. les PV d'attribution provisoire des offres
- i. l'avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- j. l'avis de non objection de la DNCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- k. la notification d'attribution provisoire
- l. la preuve d'information des soumissionnaires non retenus ou preuve de publication du procès-verbal d'attribution provisoire

6. Contractualisation

- m. les contrats signés, approuvés et enregistré
- n. la notification du marché
- o. la preuve d'approbation du marché par la personne habilitée
- P. la preuve de publication de l'attribution définitive du marché

Annexe 4 : Tableau de détermination du délai moyen de passation• **EXERCICE 2016**

N°d'ordre	Délai	De la date de publication de l'avis au Dépôt des plis	Du dépôt des plis à l'attribution provisoire	De l'attribution provisoire à la signature du contrat	De la signature du contrat à l'approbation du marché	Total
	Intitulés du marché					
1	Fourniture de mobiliers scolaires au profit des écoles maternelles et primaires	29	26	29	9	93
2	Travaux d'entretien périodique/ aménagement des ITR: axe Dangui-Igbodjé (lot 1)	31	30	40	8	109
3	Travaux d'entretien périodique/ aménagement des ITR: axe Dangui-Igbodjé (lot 2)	30	38	36	15	119
4	Travaux de réalisation d'une AEV à Monka	29	48	39	10	126
5	Contrôle des travaux de réalisation de l'AEV Monka	29	48	39	10	126
6	Travaux d'entretien courant des ITR par l'approche participative HIMO, exercice 2016 (lot1)	29	48	39	10	126
7	Travaux d'entretien courant des ITR par l'approche participative HIMO, exercice 2016 (lot2)	29	48	39	10	126
Délai global						825
Délai entre le dépôt des plis et la signature du contrat						547
Volume de marchés concernés (pertinents)						7
Délai moyen entre le dépôt des plis et la signature des contrats						78

• **EXERCICE 2017**

N° d'ordre	Délai	De la date de publication de l'avis au Dépôt des plis	Du dépôt des plis à l'attribution provisoire	De l'attribution provisoire à la signature du contrat	De la signature du contrat à l'approbation du marché	Total
	Intitulés du marché					
1	Construction d'une AEV à Igbojja	29	16	29	9	83
2	Contrôle des travaux de réalisation de l'AEV Igbojja	31	20	40	8	99
3	Acquisition de matériels roulants à deux roues au profit des élus	30	28	36	15	109
4	Travaux de construction d'un module de deux classes + BM à l'EPP d'Alafia	29	48	39	10	126
5	Travaux de construction d'un module de deux classes + BM à l'EPP d'Igbojja	29	35	29	10	103
6	Construction d'une Maternité CSA de Boni	29	48	39	10	126
7	Travaux de construction d'un parking pour véhicules poids lourds dans l'arrondissement de Sakin	29	48	29	10	116
Délai global						762
Délai entre le dépôt des plis et la signature du contrat						484
Volume de marchés concernés (pertinents)						7
Délai moyen entre le dépôt des plis et la signature des contrats						69